

Agir pour construire

Pour la défense des retraites Mobilisation le samedi 1er février

Le Syndicat Unifié appelle à participer à la journée nationale d'action pour la défense des retraites, le samedi 1^{er} février.

Cette journée d'action doit être une première étape dans la construction de rapports de force contre les projets patronaux et gouvernementaux. Elle doit permettre de rassembler très largement les salariés du public et du privé, les actifs et retraités, les chômeurs et les précaires.

Cotiser plus et toucher moins !

Ce que nous proposent le patronat et le gouvernement, c'est de cotiser plus et de toucher moins ! Ils veulent diviser pour mieux imposer des reculs sociaux pour toutes et tous.

Au nom de « l'équité », il s'agira d'abord de tenter d'appliquer aux fonctionnaires et aux autres régimes spéciaux, l'allongement du nombre d'annuités déjà appliqué dans le privé. Puis de tirer encore vers le bas en augmentant, selon les exigences patronales, la durée de cotisations de plusieurs années pour tous.

C'est une régression sociale d'ampleur qui est programmée.

C'est dès maintenant qu'il faut organiser la riposte pour ne pas les laisser faire

Face à cela, d'autres choix sont possibles pour défendre le droit à la retraite.

Pour le Syndicat Unifié, cela suppose notamment de :

- défendre le système de retraite par répartition en élargissant l'assiette de financement des régimes, notamment aux profits des entreprises,
- rétablir l'égalité entre tous les salariés par le retour aux 37,5 annuités pour tous, privé comme public, nécessaires à une retraite pleine et entière,
- garantir le droit à la retraite à 60 ans,
- remettre en cause les mesures Balladur de 1993 et de l'accord ARRCO/AGIRC de 1996,
- refuser tout niveau de retraites actuel ou futur inférieur au Smic, pour en finir avec la pauvreté de certains retraités, et surtout de femmes retraitées.

Le Syndicat Unifié appelle l'ensemble des salariés des Caisses d'épargne à participer aux diverses manifestations organisées sur le territoire samedi 1^{er} février, pour la défense des retraites.

Le secrétariat national
Bernard Charrier, Gérard Commarmond, Patrick Galpin, Serge Huber, Bettina Larry